

**BANQUE MONDIALE**

**Enquête sur  
l'équité et l'incidence des dépenses sociales dans  
l'enseignement supérieur au Sénégal (EIDSES)**

**Rapport provisoire**

**Mai 2011**

**Gaye Daffé  
Université Cheikh Anta Diop (UCAD)  
Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES)**

# Table des matières

<b>I. Contexte et justification .....</b>	<b>3</b>
<b>II- Méthodologie .....</b>	<b>5</b>
2.1 Portée et couverture de l'enquête.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.2. Questionnaire .....	5
2. 3. L'échantillonnage.....	6
2.4. Déroulement de l'enquête .....	6
2.6. Traitement des données .....	7
<b>III - Caractéristiques de la population enquêtée .....</b>	<b>7</b>
3.1. Composition de la population .....	7
3.2. Caractéristiques sociodémographiques des étudiants .....	8
3.3. Les origines sociales des étudiants .....	10
<b>IV – L'équité dans les dépenses sociales.....</b>	<b>12</b>
4.1. L'équité dans la distribution des bourses.....	13
4.2.1. Les bénéficiaires de bourses et d'aide .....	13
4.2.2.Origines sociales des boursiers.....	14
4.2.3. Sources de revenus complémentaires .....	16
4.2. L'équité dans l'accès aux services des oeuvres universitaires .....	17
4.2.1. L'hébergement des étudiants .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>V – L'incidence des dépenses sociales.....</b>	<b>19</b>
5.1. L'utilisation des bourses .....	19
5.2. Conditions de logement.....	20
5.2. L'accès à la restauration universitaire .....	21
<b>VI – Niveau de satisfaction et améliorations possibles .....</b>	<b>21</b>
6.1. Dépenses prioritaires et financement .....	21
6.2. Niveau de satisfaction et améliorations possibles des conditions sociales.....	22
6.3. Niveau de satisfaction et améliorations possibles des conditions d'études .....	23
6.4. Consentement et capacité à payer .....	24

Ce rapport présente et analyse les résultats d'une enquête sur l'équité et l'incidence des dépenses sociales dans l'enseignement supérieur au Sénégal (EIDSES). Réalisée entre juin et juillet 2010, l'enquête avait pour finalité de produire des informations sur les catégories d'étudiants bénéficiaires et non bénéficiaires des bourses et des œuvres universitaires en vue d'évaluer l'équité et l'incidence de ces dépenses sociales sur les conditions de vie et d'études des étudiants .

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- 1) Identifier et mesurer les différentes formes d'inégalité dans l'accès à l'enseignement supérieur ;
- 2) Identifier les profils socio-économiques des bénéficiaires des bourses et des œuvres universitaires
- 3) Evaluer l'équité dans l'allocation des dépenses publiques en général et des dépenses sociales en particulier dans les institutions d'enseignement supérieur publiques ;
- 4) Analyser l'incidence des dépenses sociales sur les conditions d'étude et d'existence des étudiants inscrits dans les institutions d'enseignement publiques ;
- 5) Identifier des domaines d'amélioration possible des conditions sociales et d'études des étudiants
- 6) Evaluer la capacité des étudiants à contribuer davantage au financement de leurs études ;
- 7) Fournir au Gouvernement des données empiriques nécessaires à la définition d'une politique plus équitable et plus efficace de financement et de distribution de l'aide aux étudiants.

L'enquête a bénéficié de l'appui et de la grande expérience des u Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES) en matière de collecte et d'analyse des données sur l'éducation au Sénégal et ailleurs en Afrique de l'Ouest. L'auteur du présent rapport s'est en particulier appuyé sur des chercheurs et des statisticiens du CRES pour la confection du questionnaire, la sélection et la formation des enquêteurs, la vérification et le contrôle des questionnaires, le traitement et l'apurement des données, la construction de la base de données, etc. C'est le lieu pour nous, de remercier plus particulièrement Yaya Ky, statisticien qui a supervisé le travail d'enquête de bout en bout, ainsi que tous les enquêteurs qui ont participé au travail de terrain. Nous remercions également tous les étudiants qui ont bien voulu prendre un peu de leur temps pour répondre aux questions.

## **I. Contexte et justification**

Au Sénégal, l'enseignement supérieur garde une place de choix dans l'architecture du système éducatif du point de vue tant de son poids que de l'attraction qu'il exerce sur les bacheliers de plus en nombreux désireux de poursuivre leurs études et d'acquérir une formation. Cette forte demande ne s'explique pas seulement par des facteurs démographiques mais aussi par l'important différentiel supposé exister entre

le niveau élevé du rendement privé - en termes de revenus et d'opportunités d'emplois - d'une formation supérieure d'une part, et son faible coût d'accès pour les étudiants d'autre part. Cette attraction est stimulée et renforcée par les facilités et les avantages offerts aux étudiants qui accèdent aux institutions d'enseignement supérieur publiques.

En 2009/10, le Sénégal comptait un peu plus de 88000 étudiants dont les deux tiers dans les institutions publiques et le tiers dans le privé. Avec 51000 étudiants, l'UCAD compte à elle bien plus que la moitié de ces effectifs. Dans la période 2000-2008, le recrutement dans les institutions d'enseignement supérieur publiques a crû au taux de 12% par an, soit le double du taux de la décennie précédente. Le recrutement dans les institutions privées a crû à un rythme un peu rapide de 14% en moyenne.

En ce qui concerne le financement du système, on note que malgré les nombreux engagements pris par les gouvernements successifs pour réduire la part du sous-secteur dans les dépenses publiques, celui-ci a continué de bénéficier de flux financiers importants en termes à la fois absolus et relatifs de la part de l'Etat. Ces ressources sont destinées à trois grandes catégories de dépenses : les dépenses de fonctionnement pédagogique, les dépenses sociales et les dépenses en capital.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des deux premières catégories de sur la période 2005-08. Il indique que celles-ci sont passées d'un peu plus de 40 milliards de francs en 2005 à 62 milliards en 2008, soit une augmentation de 50% en trois ans et de 18,0% par an. Cela représente une dépense moyenne de 883.000 francs par étudiant.

L'examen de la répartition des dépenses montre que plus de la moitié (56%) de celles-ci est ainsi allouée aux dépenses sociales (œuvres et bourses) et seulement 44% aux dépenses d'enseignement et de recherche. Cela place le Sénégal en tête des pays qui consacrent la plus grande part des ressources publiques aux dépenses sociales.

**Evolution des dépenses publiques dans l'enseignement supérieur (en milliards de francs)**

	2005	2006	2007	2008
<b>Total</b>	<b>40,4</b>	<b>44,9</b>	<b>56,0</b>	<b>62,2</b>
Pédagogique	17,2	18,1	25,4	28,5
Œuvres	11,3	12,8	13,8	15,4
Bourses (public)	11,8	14,0	16,8	18,2

Globalement, le contexte que nous venons de décrire à grands traits montre que l'enseignement supérieur bénéficie d'une faveur relativement grande dans l'allocation des dépenses publiques pour des

résultats souvent jugés décevants du point de vue tant du nombre d'étudiants diplômés que des emplois offerts pour ces derniers. Etant donné le niveau des coûts unitaires, directs et publics, un tel déséquilibre est très souvent perçu comme une source de gaspillage de ressources aussi bien du côté des parents que de celui de la collectivité et de l'Etat. Mais cette situation n'est pas que source de gaspillage. On est en aussi en droit de se poser des questions sur ses implications en termes d'équité et d'incidence.. Au Sénégal comme dans la quasi-totalité des pays, l'octroi de bourses et l'accès aux services des œuvres universitaires sont des moyens mis en place pour soulager les étudiants et leurs familles des importants coûts associés à l'enseignement supérieur. Mais le principe d'équité, qui est à la base de ces politiques, est non seulement difficile à mettre en œuvre, mais il est difficilement respecté et appliqué. Suite à la mesure de généralisation des bourses aux étudiants inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur publiques en 2001, le nombre de bénéficiaires a doublé en 2005. Selon, les universités, la proportion des étudiants bénéficiaires varie de 70% à 100%.

## **II- Méthodologie**

Outre l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar dont les étudiants ont représenté la grande masse des enquêtés, l'enquête a couvert les trois universités de Saint Louis (Université Gaston Berger – UGB), l'université de Thiès et l'université de Ziguinchor. Le nombre d'étudiants retenus par université a été défini en tenant compte des effectifs réels inscrits en 2009.

### **2.1. Questionnaire**

Conçu en tenant compte de la nature du terrain de l'enquête (hors domicile et à la sortie des cours) et de la faible disponibilité des étudiants, le questionnaire a été élaboré de manière très simple. Il visait à recueillir des informations générales sur l'étudiant et celles relatives à ses origines sociales, au statut socioprofessionnel des parents, et au niveau de satisfaction des étudiants. Il se compose des 6 modules suivants :

1. Informations générales sur l'étudiant
2. Statut socioéconomique des parents
3. Bourses et autres sources de revenus
4. Dépenses
5. Fréquentation d'autres établissements
6. Niveau de satisfaction.

En gros, l'enquête a permis de dégager des inégalités non seulement dans l'accès aux universités mais aussi dans la répartition des ressources publiques allouées aux dépenses sociales Elle a aussi permis

de mesurer la faible incidence de ces dépenses sociales sur les conditions sociales et d'études et de déceler quelques domaines d'amélioration possible.

### **2.1. L'échantillonnage**

Un échantillon aléatoire, composé de 1550 individus dont 497 individus de sexe féminin, a été constitué. Sa définition a tenu compte du poids numérique des universités et de la répartition des effectifs entre les facultés et les unités de formation et de recherche (UFR).

L'échantillon a été réparti de la manière suivante : 1200 étudiants dans les cinq grandes facultés de l'UCAD (Faculté de Lettres et Sciences humaines - FLSH, Faculté de Médecine -FMPOS, Faculté de Sciences Economiques et de Gestion- FASEG, Faculté des Sciences et Techniques –FST, Faculté de Sciences Juridiques et Politiques - FSJP, Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation -FASTEF)<sup>1</sup>, 200 individus à l'université de Saint Louis, 75 à l'université de Thiès et 75 à l'université de Ziguinchor. Le tableau 1A présente les résultats de l'échantillonnage.

### **2.4. Déroulement de l'enquête**

L'enquête EIDSES est une enquête légère et rapide pour laquelle l'administration du questionnaire et l'organisation du travail de terrain devaient permettre d'interviewer les étudiants selon un format relativement convivial. Grâce à un questionnaire simple, la méthodologie devait aussi permettre de limiter la durée de collecte de traitement des données. Réalisée en juillet 2010, l'enquête a mobilisé 8 enquêteurs à l'UCAD, 2 à l'UGB de Saint Louis, 2 à l'université de Thiès, et 1 à l'université de Ziguinchor, soit un nombre total de 11 enquêteurs et de 5 contrôleurs. Précédée d'une demie journée de formation et d'une enquête test auprès d'une trentaine d'étudiants de l'UCAD, elle a duré 10 jours au total.

Afin d'avoir une population correspondant à l'échantillon sélectionné, les enquêteurs devaient se poster aux abords des établissements et choisir les répondants au hasard en s'efforçant de respecter les proportions de filles et de garçons retenues dans l'échantillon. Sur les 1550 étudiants de l'échantillon de départ, 1545 ont été effectivement enquêtés, soit un taux de participation de 99,7%. Toutefois, on note quelques refus de réponse pour certaines questions, ce qui, à notre avis, ne doit pas nuire à la qualité des données pour l'analyse.

---

<sup>1</sup> Les contrôleurs ont veillé au respect par les enquêteurs de cette répartition entre les facultés de l'UCAD.

## 2.6. Traitement des données

Les données des questionnaires ont été saisies en utilisant le logiciel CPro 4.0. La saisie a été réalisée par une équipe de 2 opératrices expérimentées qui a travaillé sous le contrôle d'un statisticien informaticien. Le contrôle et l'apurement des données ont été faits en suivant les procédures classiques de traitement des données d'enquête. Le traitement des données, la tabulation et l'analyse ont été faits avec le logiciel SPSS.

## III - Caractéristiques de la population enquêtée

### 3.1. Composition de la population

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la population enquêtée entre les différentes universités. Il indique que les filles représentent un tiers des étudiants interrogés. Les résultats de l'enquête montrent, par ailleurs, que 37,5% des étudiants enquêtés sont inscrits dans la filière lettres et sciences humaines, 23,9% en économie et gestion, 15,1% en droit et 13,1% en science et techniques. Une telle répartition est conforme à la structure réelle de l'offre d'enseignement supérieur au Sénégal. Elle témoigne du profond déséquilibre existant entre les formations supérieures dispensées et les besoins du marché du travail.

#### Distribution de la population enquêtée par sexe et par université

Université	Total
UCAD	1208
UGB	195
Thiès	72
Ziguinchor	70
Total	1545

Source : Enquête EIDSES

Si neuf étudiants enquêtés sur dix sont sénégalais, on enregistre aussi une présence non négligeable d'étudiants en provenance de pays d'Afrique de l'Ouest (5,6%) et du Nord (2,9%).

#### Effectifs par nationalité

	Nombre	Pourcentage
Sénégal	1392	90,1
Autres pays d'Afrique de l'Ouest	86	5,6
Afrique du Nord	45	2,9
Afrique de l'Est	8	0,5

Afrique Centrale	10	0,6
Autres	4	0,3
Total	1545	100,0

Source : Enquête EIDSES

La répartition des étudiants enquêtés selon les années d'études et les cycles est caractéristique de ce qui est considéré comme l'un des signes les plus marquants de la crise du système d'enseignement supérieur au Sénégal, à savoir l'accumulation des effectifs dans le premier cycle du fait des taux élevés de redoublement. Ce cycle regroupe en effet près de 60% des étudiants enquêtés qui se répartissent presque à parts égales entre la 1<sup>ère</sup> année (30,6%) et la 2<sup>ème</sup> année (28,9%).

#### Répartition des effectifs par année d'études

	Nombre	Pourcentage
Premier cycle	919	59,5
- 1 <sup>ère</sup> année	473	30,6
- 2 <sup>ème</sup> année	446	28,9
Second cycle	485	31,4
- 3 <sup>ème</sup> année	295	19,1
- 4 <sup>ème</sup> année	190	12,3
Troisième cycle	141	3,4
Total	1545	100,0

Source : Enquête EIDSES

### 3.2. Caractéristiques sociodémographiques des étudiants

Comme le montre le tableau ci-dessous, deux tiers (65%) des étudiants enquêtés appartiennent au groupe d'âge des 21-25 ans; seuls 17,5% d'entre eux ont moins de 21 ans. Les étudiantes, qui représentent 36,5% des effectifs, paraissent être généralement moins âgées que les étudiants, 87,2% d'entre elles ayant moins de 26 ans contre 79,1% pour les seconds.

La répartition des étudiants enquêtés par zone de résidence montre que 60,6% des étudiants sont issus du milieu urbain contre 35,6% des zones rurales. Comme on pouvait s'y attendre, ce déséquilibre en faveur des zones urbaines est plus marqué pour les filles que pour les garçons. Si ces disparités prolongent celles notées dans la scolarisation au niveau primaire et secondaire, elles reflètent aussi certaines difficultés spécifiques à l'accès aux universités des étudiants et étudiantes issus du milieu rural,



comme celles liées à l'hébergement.

#### Caractéristiques sociodémographiques des étudiants

Groupe d'âges	Etudiants		Etudiantes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 21 ans	151	15,7%	113	20,5%	264	17,5%
21-25 ans	609	63,4%	368	66,7%	977	64,6%
26-30 ans	169	17,6%	66	12,0%	235	15,5%
31-35 ans	21	2,2%	3	0,5%	24	1,6%
Plus de 35 ans	10	1,0%	2	0,4%	12	0,8%
<b>Total</b>	<b>960</b>	<b>100,0%</b>	<b>552</b>	<b>100,0%</b>	<b>1512</b>	<b>100,0%</b>
Zone d'origine						
Rural	377	38,1%	173	31,1%	550	35,6%
Urbain	569	57,5%	368	66,2%	937	60,6%
<b>Total</b>	<b>989</b>	<b>100,0%</b>	<b>556</b>	<b>100,0%</b>	<b>1545</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête EIDSES

Ces disparités entre zones rurales et zones urbaines sont confirmées par la répartition des étudiants par région d'origine. Les données du tableau ci-dessous montrent que Dakar est la région d'origine de 23% des étudiants contre 66% pour les neuf autres régions. Bien que ce déséquilibre puisse être considéré comme relativement conforme au poids démographique et à la place de la région de Dakar dans le système éducatif national, il peut aussi être caractérisé comme une situation qui accentue le désavantage des régions périphériques.

#### Répartition des étudiants selon la région d'origine

	Etudiants		Etudiantes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Dakar	227	23,0%	164	29,5%	391	25,3%
Autres régions	659	66,6%	346	62,2%	1005	65,0%
Etranger	103	10,4%	46	8,3%	149	9,6%
<b>Total</b>	<b>989</b>	<b>100,0%</b>	<b>556</b>	<b>100,0%</b>	<b>1545</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête EIDSES

Le tableau suivant présente les zones d'origine des étudiants des différentes universités couvertes par l'enquête. Les proportions des étudiants d'origine rurale varient entre 20% et 47%. Avec plus de 47% d'étudiants d'origine rurale, l'université de Ziguinchor apparaît comme la plus « rurale » des quatre universités.

#### Distribution des étudiants par université et par zone de résidence d'origine

Zone	UCAD	UGB	THIES	ZIG	Total
<b>Rurale</b>	446	56	15	33	550

	36,9%	28,7%	20,8%	47,1%	35,6%
<b>Urbain</b>	707	138	57	35	937
	58,5%	70,8%	79,2%	50,0%	60,6%
<b>Ensemble</b>	1208	195	72	70	1545

*NB : Le tableau ne tient pas compte des étudiants d'origine étrangère*

*Source : Enquête EIDSES*

### **3.3. Les origines sociales des étudiants**

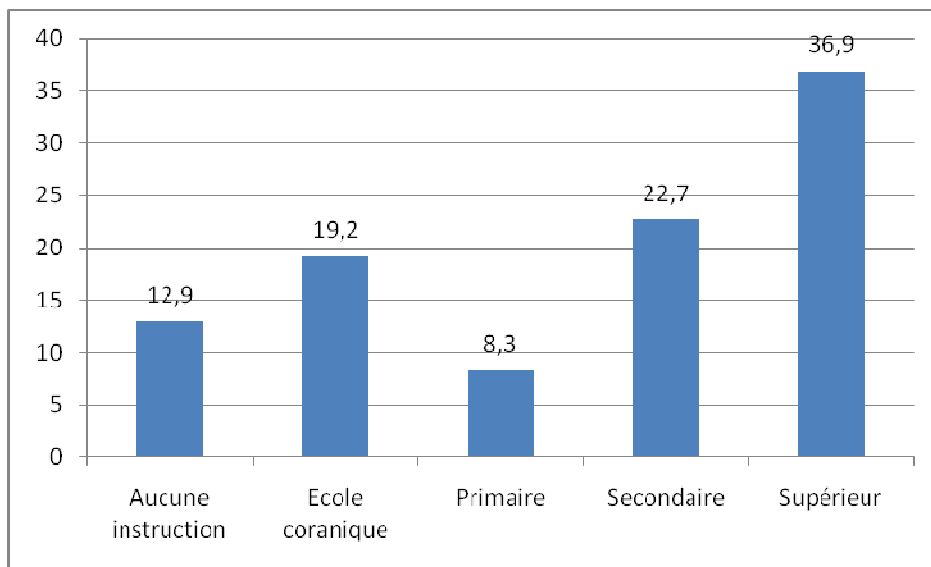
Les données de l'enquête permettent de caractériser les origines sociales des étudiants à travers un certain nombre de facteurs censés définir le niveau de vie de leurs parents (niveau d'instruction, statut socioprofessionnel, revenu moyen). La prise en compte de ces facteurs permet d'apprécier ainsi le niveau d'équité dans l'accès aux universités.

Les tableaux ci-dessous indiquent globalement que la fréquentation des universités est dans une large mesure corrélée au niveau d'instruction, au statut professionnel et au revenu des parents. Si cette corrélation est moins nette du point de vue de la mère, elle est clairement établie en ce qui concerne le père.

Le graphique ci-dessous décrit la distribution des étudiants enquêtés selon le niveau d'instruction du père. Il montre notamment que la proportion d'enfants inscrits dans les universités est d'autant plus grande que ce niveau d'éducation est élevé : de 12,9% de part dans les effectifs pour les étudiants dont les pères n'ont aucun niveau d'instruction, on passe ainsi à 22,7% pour ceux dont les pères ont atteint le niveau secondaire et à 36,9% pour ceux dont les pères sont du niveau supérieur. Le déséquilibre paraît d'autant plus grand qu'au Sénégal, cette catégorie de personnes ne représente qu'une infime minorité de la population (1,7% contre 65,6% de personnes n'ayant aucun niveau d'instruction<sup>2</sup>).

#### **Distribution des effectifs selon le niveau d'instruction du père**

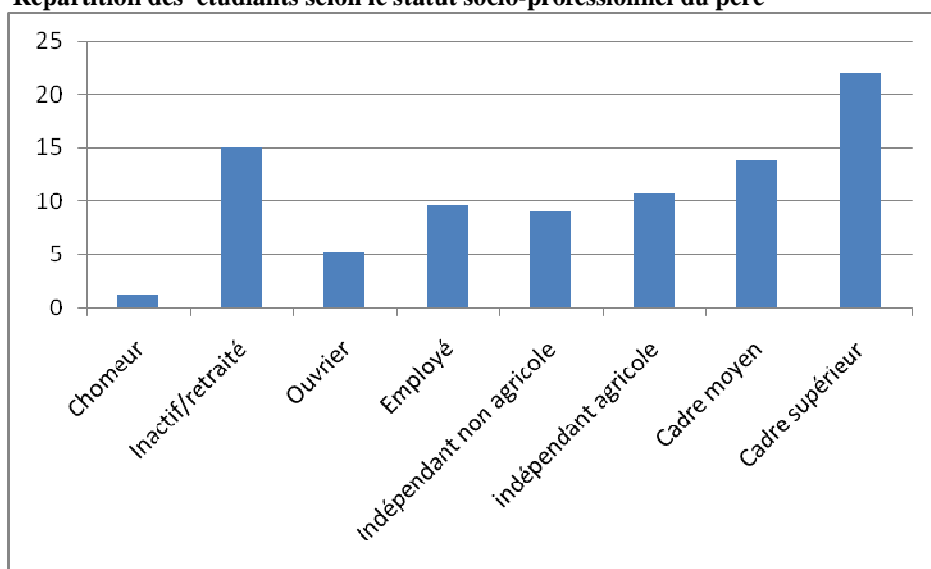
<sup>2</sup> Selon le Recensement général de la population et de l'habitat – 2002.



Source : Enquête EIDSES

Les données sur le statut socio-professionnel du père vont globalement dans le même sens que celles sur le niveau d'éducation : elles montrent que si les enfants de pères indépendants agricoles et non agricoles et de pères ouvriers et employés ne représentent respectivement que 11,7% et 14,8% des effectifs étudiants, ceux des cadres moyens et supérieurs représentent 36%. Ici aussi, on mesure l'ampleur du déséquilibre en se rappelant les pourcentages élevés que représentent les deux premières catégories dans la population active occupée totale au Sénégal (51,7% et 14,7%).

#### Répartition des étudiants selon le statut socio-professionnel du père



Source : Enquête EIDSES

Les données du tableau ci-dessous représentent la distribution des étudiants enquêtés selon le

revenu moyen des parents. Confirmant les disparités liées aux autres caractéristiques, elles indiquent que plus d'un quart (27,4%) des étudiants enquêtés ont des parents dont le revenu moyen est supérieur à 300000 francs. L'examen des données laisse cependant voir l'existence d'un effet de seuil qui fait que c'est au-delà d'un niveau minimum de revenu que la différenciation s'opère. Bien que la répartition puisse paraître comme relativement égalitaire, sa mise en regard avec le bas niveau des revenus, qui caractérise l'économie en général, accentue les inégalités dans l'accès

#### **Revenu mensuel des parents**

Tranche de revenu	Nombre	En %
Moins de 50 000	176	15,8
Entre 50000-75000	83	7,4
Entre 75000-100000	63	5,7
Entre 100000-125000	69	6,2
Entre 125000-150000	94	8,4
Entre 150000-200000	122	10,9
Entre 200000-250000	87	7,8
Entre 250000-300000	116	10,4
Plus de 300000	305	27,4
Total	1115	100,0

*Source : Enquête EIDSES*

#### **IV – L'équité dans les dépenses sociales**

L'analyse de l'équité dans les dépenses sociales pose la question de savoir si les transferts financiers en faveur des étudiants sont distribués de manière plus ou moins favorable aux différents groupes d'individus, ces groupes étant définis en fonction de caractéristiques socio-économiques. La démarche commence par l'identification des bénéficiaires, elle passe par la détermination des facteurs de différenciation de ces derniers et se termine par l'évaluation comparée des avantages que les uns et les autres tirent des dépenses sociales. L'effet distributif des dépenses sociales en faveur des étudiants est certes déterminé par le niveau de d'accès des différents groupes aux universités, mais il est aussi largement fonction de la politique de distribution des transferts. Celle-ci devrait justement permettre de corriger les inégalités de départ dont souffrent certaines catégories d'étudiants.

#### 4.1. L'équité dans la distribution des bourses

L'analyse de l'équité dans la distribution des bourses vise à apprécier l'effet redistributif des allocations de bourse sur les différentes catégories d'étudiants, ces catégories étant définies en fonction de caractéristiques socio-économiques des bénéficiaires ou de leurs parents. Mais étant donné que les différentes catégories d'étudiants n'ont pas un égal accès aux universités, l'effet dépend en définitive de la manière dont l'octroi des bourses sera ciblé sur les unes et les autres.

##### 4.1.1. Les bénéficiaires de bourses et d'aide

Les étudiants bénéficiaires de bourse dans l'ensemble des quatre universités couvertes par l'enquête représentent près des trois quarts (72,5%) des étudiants enquêtés. Les proportions sont cependant très variables d'une université à l'autre : de 100% à l'université de Ziguinchor, la proportion des boursiers tombe à 67% à l'UCAD en passant par 89,2% à l'UGB et par 92% à l'université de Thiès. Il faut cependant noter qu'un tiers (33,7%) des étudiants non boursiers de l'UCAD sont bénéficiaires d'aide. Il s'y ajoute quelques étudiants bénéficiaires de bourses étrangères.

##### Bénéficiaires de bourses par université

Bénéficiaires		UCAD	UGB	THIES	ZIG	Total
Boursiers	Nombre	810	174	66	70	1120
	%	67,1	89,2	91,7	100,0	72,5
Non boursiers	Nombre	398	21	6	-	425
	%	32,9	10,8	8,3	-	27,5
Aide	Nombre	134	5	-	-	142
Total	Nombre	1208	195	72	70	1545

Source : Enquête EIDSES

Le tableau ci-dessous présente la répartition des boursiers par année d'étude. On remarque que la proportion de boursiers parmi les étudiants de 1<sup>ère</sup> année (56,4%) est nettement plus faible que celle

parmi les étudiants des années d'étude suivantes (entre 80% et 86%). Cela pourrait s'expliquer par le nombre plus important d'étudiants en 1<sup>ère</sup> année ayant perdu leur bourse - du fait des redoublements - en faveur d'une aide, ce qui se traduit par la forte concentration des étudiants bénéficiaires d'aide en 1<sup>ère</sup> année.

#### Bénéficiaires de bourses par année d'étude

Bénéficiaires		1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> cycle	Total
Boursiers	Nombre	267	384	236	160	73	1120
	%	56,4	86,1	80,0	84,2	51,8	72,5
Non boursiers	Nombre	206	62	59	30	68	425
	%	43,6	13,9	20,0	15,8	48,2	27,5
Aide	Nombre	106	20	8	4	1	139
Total	Nombre	473	446	295	190	141	1545
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête EIDSES

L'enquête EIDSES s'est aussi intéressée au montant des aides financières distribuées aux étudiants. Les résultats montrent que près de 60% des étudiants boursiers sont bénéficiaires de bourses variant entre 412000 et francs et 476000 francs par an en moyenne. Ces montants correspondent à des allocations mensuelles variant entre 35000 et 41000 francs, ce qui équivaut approximativement à la bourse entière.

#### Montant annuel des bourses

Tranches de bourse	Nombre	%
43200 à 72000	4	0,4%
72001 à 21000	188	17,1%
250000 à 300000	159	14,5%
316000 à 370000	17	1,5%
412000 à 476000	649	59,2%
502000 à 4356000	80	7,3%
Total	1097	100,0%

Source : Enquête EIDSES

#### 4.1.2. Origines sociales des boursiers

Les origines sociales des étudiants boursiers peuvent être caractérisées à travers leur zone de résidence d'origine, le niveau d'éducation et le statut professionnel de leurs parents.

Concernant le milieu d'origine, on note que si 85,2% des étudiants d'origine rurale sont bénéficiaires d'une bourse (contre 75,2% d'étudiants de milieu urbain), ils ne représentent cependant que 37,7% de l'ensemble des boursiers. Cette disparité reflète certes la sous-représentation, déjà notée, des étudiants issus du milieu rural dans la population totale des étudiants, mais elle n'en constitue pas moins une situation d'inéquité vis-à-vis des ménages d'origine rurale qui comptent la majorité des enfants du pays.

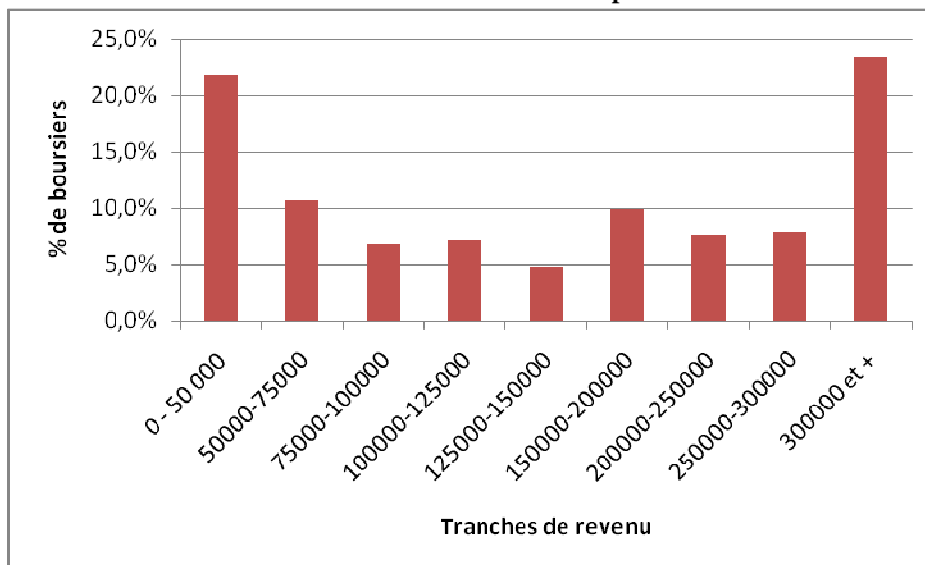
### Bénéficiaires de bourses par zone de résidence d'origine

Catégorie d'étudiants		Rural	Urbain	Ensemble
Boursiers	Nombre	283	464	751
	% en colonne	85,2%	75,2%	74,8%
	% en ligne	37,7%	61,8%	100,0%
Non boursiers	Nombre	49	153	253
	% en colonne	14,8%	24,8%	25,2%
	Nombre	332	617	1004
Total		100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête EIDSES

Le graphique ci-dessous indique que 23,5% des étudiants boursiers ont des parents dont le revenu moyen s'élève à plus de 300000 francs par mois. Près d'un étudiant sur deux est issu d'une famille avec un revenu mensuel de plus de 150000 francs. Cette situation semble d'autant moins équitable que le revenu moyen par habitant se situe autour de 69000 francs par mois en 2007 et que plus de la moitié de la population n'a pas les ressources suffisantes nécessaires pour assurer sa subsistance et, a fortiori, pour couvrir les dépenses nécessaires à l'accès aux universités.

### Distribution des boursiers selon le revenu mensuel des parents



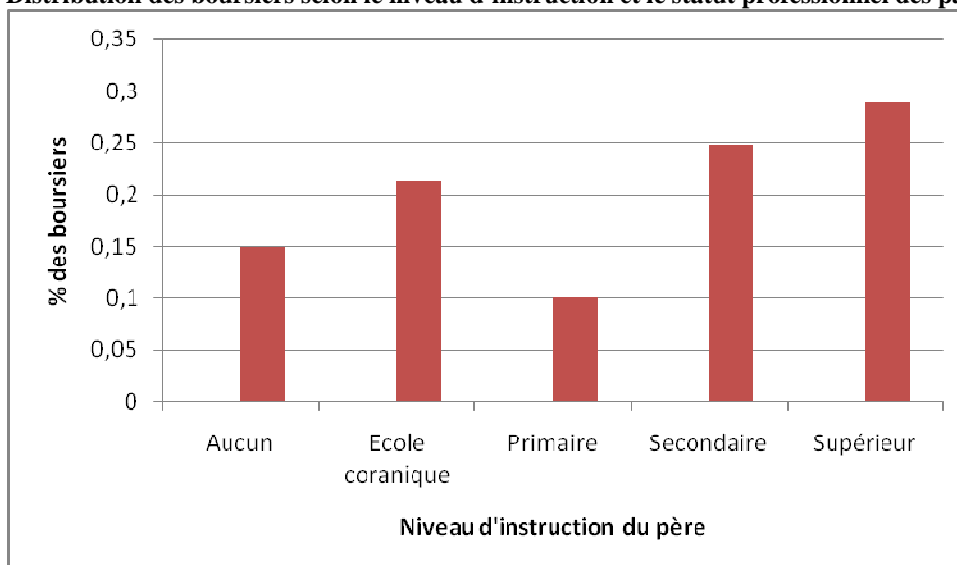
Source : Enquête EIDSES

Le graphique ci-dessous indique, globalement, que plus le niveau d'instruction et le statut professionnel du père sont élevés, plus l'étudiant a des chances de bénéficier d'une bourse. Ainsi, plus de la moitié des boursiers (53,7%) ont des pères de niveau d'éducation secondaire ou supérieur. De même, près du tiers (31%) des boursiers est constitué d'étudiants dont les pères sont des cadres moyens ou supérieurs. On

note cependant que, comme pour l'accès, le fait de bénéficier ou non d'une bourse n'est pas lié, dans un sens ou un autre, au niveau d'instruction ni au statut professionnel de la mère.

La distribution quasi-généralisée des bourses à tous les étudiants paraît d'autant plus inégalitaire que, comme nous l'avons vu, un grand nombre d'enfants issus des zones rurales et de familles de condition modeste n'ont pas accès aux universités.

**Distribution des boursiers selon le niveau d'instruction et le statut professionnel des parents**



Source : Enquête EIDSES

#### 4.1.3. Sources de revenus complémentaires

L'enquête EIDSES s'est aussi intéressée aux revenus complémentaires dont bénéficient les étudiants. Elle a distingué quatre principales catégories de revenus : salaires, autres revenus du travail, aide familiale, autres transferts. Les résultats indiquent que près du tiers (30,2%) des étudiants bénéficient de ressources financières autres que les bourses. L'essentiel de ces revenus est constitué de l'aide familiale et des autres transferts qui sont perçus par plus d'un quart (23%) des étudiants, près de 6% (5,7%) des étudiants perçoivent des revenus du travail (salaires et autres revenus du travail).

#### Bénéficiaires de revenus complémentaires

Type de revenus	Bénéficiaires	En % total des étudiants
-Salaires	54	3,5
-Autres revenus du travail	34	2,2
-Aide familiale	355	23,0
-Autres transferts	48	3,1
Total	467	30,2



Source : Enquête EIDSES

Sur les 467 étudiants enquêtés bénéficiaires de revenus complémentaires, 284 sont aussi boursiers, ce qui représente 60,8% de ces bénéficiaires et 25,4% du total des boursiers.

#### Bénéficiaires de bourses et de revenus complémentaires

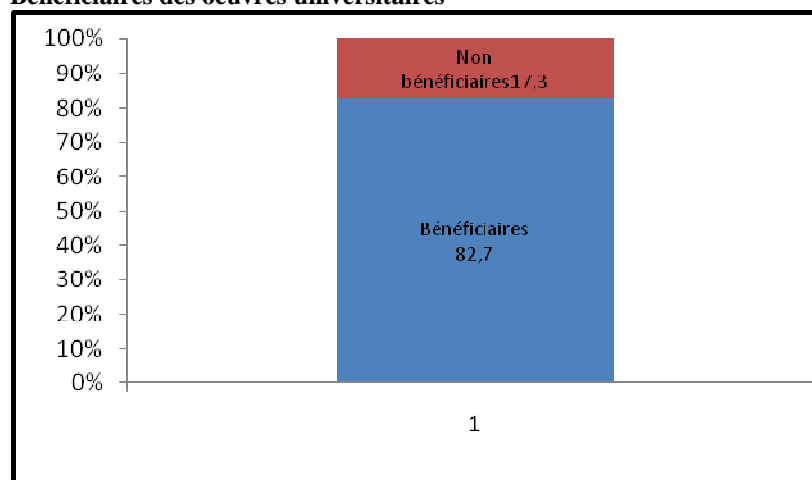
Catégorie d'étudiants	Autres revenus	Sans autres revenus	Total
Boursiers	284	836	1120
% en colonne	60,8	77,6	72,5
% en ligne	25,4	74,6	100
Non boursiers	183	242	425
% en ligne	39,2	22,4	27,5
Total	467	1078	1545
% en colonne	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête EIDSES

#### 4.2. L'équité dans l'accès aux services des oeuvres universitaires

L'accès aux oeuvres universitaires est l'un des facteurs probablement les plus déterminants dans l'accès et l'insertion des étudiants dans les universités. Comme nous l'avons vu, avec plus de 15 milliards de francs en 2008, les oeuvres universitaires constituent, après les bourses, le second poste de dépenses sociales dans l'enseignement supérieur public sénégalais. Les services des oeuvres universitaires se composent pour l'essentiel de l'hébergement, de la restauration et des soins de santé. Les résultats de l'enquête présentés dans le graphique ci-dessous révèlent que 82,7% des étudiants enquêtés ont accès aux oeuvres universitaires sous la forme de l'un quelconque de ces services.

#### Bénéficiaires des oeuvres universitaires



Source : Enquête EIDSES

Le tableau ci-dessous présente les principaux services des oeuvres universitaires auxquels ont accès les étudiants. Il montre que si 69,7% des étudiants enquêtés ont répondu avoir accès au logement universitaire. Ils sont encore plus nombreux à avoir accès aux restaurants universitaires (72,9%) et aux soins médicaux (88,4%).

#### Bénéficiaires des services des oeuvres universitaires

Services	Oui		Non		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Logement	886	69,7%	386	30,3%	1273	
Soins médicaux	1126	88,4%	148	11,6%	1275	
Restaurant	928	72,9%	345	27,1%	1274	
Autres	162	12,7%	1112	87,3%	1274	

Source : Enquête EIDSES

Le tableau ci-dessous indique que près de la moitié (48,2%) des étudiants enquêtés sont hébergés en résidence universitaire, contre un tiers (33,4%) dans leurs familles ou chez d'autres membres de la famille. On note cependant que la grande majorité des étudiants habitant en résidence universitaire sont originaires du milieu urbain (81%), ce qui pose d'énormes problèmes d'hébergement pour les étudiants d'origine rurale qui sont généralement dépourvus de moyens leur permettant d'accéder à des logements chez des particuliers. Ces étudiants doivent se contenter d'autres formes de logement dans lesquelles les conditions sont souvent peu favorables aux études. On sait par ailleurs qu'un grand nombre d'entre eux résidant notamment sur le campus de l'UCAD sont obligés de se partager à six, voire à dix, des chambres prévues pour une ou deux personnes.

#### Situation de logement selon la zone de résidence d'origine des étudiants

Type de logement	Rural			Urbain			Etranger			Ensemble	
	Nombre	% en colonne	% en ligne	Nombre	% en colonne	% en ligne	Nombre	% en colonne	% en ligne	Nombre	% en colonne
Résidence universitaire	118	40,1	15,9	602	54,9	81,0	23	15,3	3,1	743	48,2
Autre résidence	10	3,4	35,7	18	1,6	64,3	0	0,0	0,0	28	1,8
Location chez des particuliers	39	13,3	16,7	87	7,9	37,3	107	71,3	45,9	233	15,0
Parents (père et/ou mère)	74	25,2	22,4	248	22,6	74,9	9	6,0	2,7	331	21,0
Autre membre famille	45	15,3	24,6	133	12,1	72,7	5	3,3	2,7	183	11,6
Autre endroit	8	2,7	34,8	9	0,8	39,1	6	4,0	26,1	23	1,5
Total	294	100	19,1	1097	100	71,2	150	100	9,7	1541	100

Source : Enquête EIDSES

Les loyers payés par les étudiants en location soit dans les résidences soit chez des particuliers varient entre moins de 750 francs et plus de 75000 francs. Mais l'essentiel des étudiants (71,3%) dans cette

situation paient des loyers se situant entre 750 et 5000 francs.

#### Montant du loyer mensuel par tranche

Tranche de loyer	Nombre	%
Moins de 750	12	1,4
751-5000	614	71,3
5001-10000	8	0,9
10001-15000	7	0,8
15001-25000	30	3,5
25001-50000	137	15,9
50001-75000	30	3,5
Plus de 75000	23	2,7
Total	861	100,0

Source : Enquête EIDSES

## V – L'incidence des dépenses sociales

L'incidence des dépenses sociales est analysée à travers l'examen de l'utilisation des allocations de bourses perçues par les étudiants et de la nature des dépenses financées par les bourses. On s'intéressera aussi aux conditions d'accès des étudiants aux universités - en termes de distance à parcourir pour se rendre à leurs cours - ainsi qu'à l'accès aux restaurants universitaires.

### 5.1. L'utilisation des bourses

L'enquête EIDSES a cherché à déterminer les principales catégories de dépenses auxquelles les étudiants consacrent leurs bourses. Le tableau ci-dessous présente les résultats concernant cette question. Il montre qu'avec un taux de réponse de 48,8%, l'alimentation est classée comme le premier poste de dépenses financées par les bourses. Elle est suivie du transport avec un taux de réponse de 32,2%. Ce classement prioritaire des dépenses de consommation alimentaire et de transport explique probablement pourquoi les retards de paiement des bourses sont devenus l'un des premiers motifs de trouble sur les campus universitaires.

#### Dépenses financées par les bourses

Catégories de dépenses	% de répondants
Nourriture (mois)	48,8
Transport (mois)	32,2
Livres (mois)	7,5
Fascicules (année)	3,1
Hébergement (mois)	2,8
Autres fournitures (année)	1,3
Envois à des parents	1,1
Droits d'inscription (année)	0,4
Frais de connexion internet	0,2

Frais médicaux (année)	0,2
Autres (année)	2,4
Total	100,0

Source : Enquête EIDSES

## 5.2. Conditions de logement

Nous avons déjà analysé les conditions de logement des étudiants en général par les oeuvres universitaires. Le tableau ci-dessous, qui présente la situation de logement par université, montre que si les étudiants de l'université de Thiès et de l'UGB sont presque tous logés en résidence universitaire, il n'en va pas de même de ceux de l'université de Ziguinchor et de l'UCAD pour lesquelles seuls 55,7% et 36,5% respectivement des étudiants sont en résidence universitaire. Rien d'étonnant à ce que les dépenses de transport soient, après l'alimentation, le second poste de dépenses financées par les bourses.

### Situation de logement des étudiants par université

Type de logement	UCAD		UGB		THIES		ZIG		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Résidence universitaire	439	36,5	193	99,0	72	100,0	39	55,7	743	48,2
Autre résidence	26	2,2	-	-	-	-	2	2,9	28	1,8
Location chez des particuliers	225	18,7	2	1,0	-	-	6	8,6	233	15,1
Logement familial	322	26,7	-	-	-	-	9	12,9	331	21,5
Autres	192	15,9	-	-	-	-	14	20,0	206	13,4
Total	1204	100,0	195	100,0	72	100,0	70	100,0	1541	100,0

Source : Enquête EIDSES

L'insuffisance des chambres universitaires à l'UCAD explique pourquoi seule une infime minorité d'étudiants inscrits dans cette université (0,3%) déclarent habiter à moins de 1 km de leur lieu de cours. On compte une proportion de 16% d'étudiants résidant à plus de 2 km.

### Distance logement-université selon les universités

En km	UCAD		UGB		Thiès		Ziguinchor		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins d'1	2	0,3	3	1,5	15	21,7	6	19,4	26	2,7
Entre 1 et 2	532	78,7	189	97,4	53	76,8	15	48,4	789	81,3
2 et 4	39	5,8	0	0,0	0	0,0	6	19,4	45	4,6
4 et 6	43	6,4	2	1,0	1	1,4	2	6,5	48	4,9
6 et 8	37	5,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	37	3,8
8 et 15	15	2,2	0	0,0	0	0,0	1	3,2	16	1,6
Plus de 15	8	1,2	0	0,0	0	0,0	1	3,2	9	0,9
Total	676	100,0	194	100,0	69	100,0	31	100,0	970	100,0

Source : Enquête EIDSES

## 5.2. L'accès à la restauration universitaire

La restauration est l'une des fonctions essentielles des oeuvres universitaires. La fréquentation des restaurants universitaires est le premier indicateur de mesure de l'intensité de l'offre et de la demande d'un tel service. L'enquête EIDSES a déterminé la fréquence des prises de repas par les étudiants dans les restaurants universitaires, à domicile et dans d'autres lieux de restauration. Le tableau ci-dessous présente quelques-uns des résultats. Il montre que la grande majorité des étudiants prennent leurs trois repas dans les restaurants universitaires : 55,6% des étudiants prennent leur repas du soir (dîner), 62% leur repas du matin (petit déjeuner) mais 70,7% leur repas de midi (déjeuner). Ces proportions témoignent de la forte sollicitation des restaurants universitaires.

### Lieux de restauration des étudiants par type de repas

Type de repas		Restaurant universitaire			Domicile		
		Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
Petit déjeuner	Nombre	956	585	1541	537	997	1534
	%	62,0	38,0	100,0	35,0	65,0	100,0
Déjeuner	Nombre	1090	451	1541	323	1208	1531
	%	70,7	29,3	100,0	21,1	78,9	100,0
Dîner	Nombre	858	684	1542	621	910	1531
	%	55,6	44,4	100,0	40,6	59,4	100,0

Source : Enquête EIDSES

## VI – Niveau de satisfaction et améliorations possibles

L'analyse de la perception des étudiants sur le niveau et la qualité de l'offre de services d'enseignement ainsi que sur l'environnement social dans lequel ces services sont délivrés est un complément indispensable à l'analyse de l'incidence des dépenses sociales. Elle s'accompagne de l'examen des jugements des répondants sur le modes de financement des dépenses considérées comme prioritaires. Ces perceptions et ces jugements peuvent dans un certain sens être considérés comme des indicateurs de l'incidence des dépenses sociales.

### 6.1. Dépenses prioritaires et financement

Le tableau ci-dessous classe par ordre d'importance les dépenses considérées comme prioritaires par les étudiants. Il indique que les investissements viennent au premier rang de celles-ci suivies des dépenses sociales pour les plus nécessiteux, avec respectivement 49,2% et 42,6% de réponses positives. Les dépenses de fonctionnement viennent loin derrière avec 29,5% de réponses. Un tel classement est révélateur l'étroitesse des arbitrages auxquels l'Etat doit se livrer pour faire face à toutes les urgences.

#### Classement des dépenses jugées prioritaires

Dépenses prioritaires	% des répondants
-----------------------	------------------

Dépenses d'investissement (construction et équipement)	49,5
Dépenses sociales pour les étudiants les plus nécessiteux	42,6
Dépenses sociales bourses et œuvres universitaires	42,0
Dépenses de fonctionnement (enseignement/ recherche)	29,5
Autres	5,8

Source : Enquête EIDSES

Le tableau ci-après présente les réponses des enquêtés quant aux améliorations possibles du financement des dépenses prioritaires. Il montre que pour 83,1% et 74,6% des étudiants, les deux principales sources de financement sont respectivement l'Etat et les ressources propres des universités. Ceci montre l'étroitesse des marges de manoeuvre dont dispose le système pour améliorer son niveau de financement.

#### Classement des améliorations possibles du financement

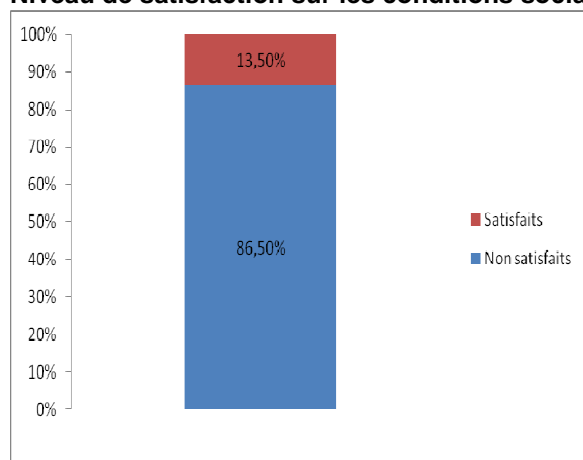
Améliorations possibles	% des répondants
Augmentation du financement public	83,1
Augmentation des ressources propres	74,6
Augmentation des droits d'inscription	28,4
Autres	3,6
Total	100,0

Source : Enquête EIDSES

## 6.2. Niveau de satisfaction et améliorations possibles des conditions sociales

L'enquête EIDSES s'est intéressée au niveau de satisfaction des étudiants quant aux conditions sociales dans lesquelles ils sont placés. Le graphique ci-dessous indique un niveau de satisfaction extrêmement bas, de 14,4%. Ce niveau signifie que, malgré les importants efforts consentis par l'Etat en termes de dépenses sociales, près de neuf étudiants sur dix se déclarent insatisfaits.

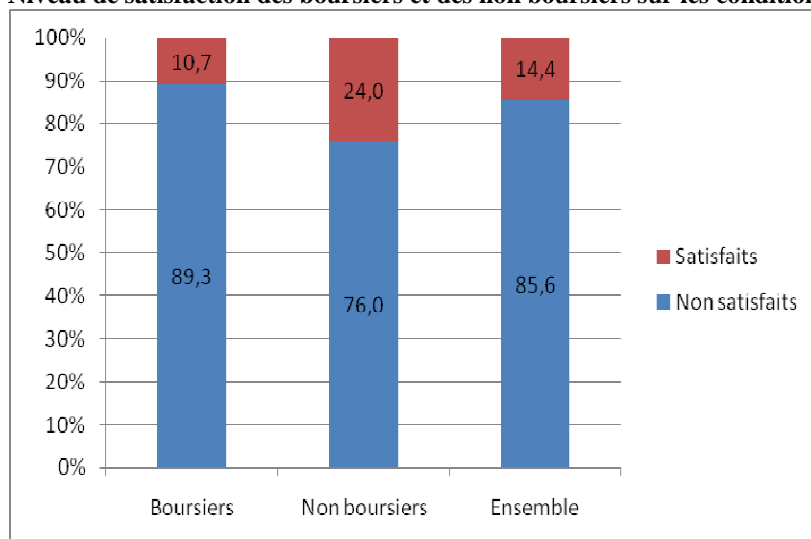
#### Niveau de satisfaction sur les conditions sociales



Source : Enquête EIDSES

Le graphique ci-dessous montre, de manière paradoxale, que le niveau d'insatisfaction des étudiants boursiers (89,3%) par rapport aux conditions sociales est non seulement plus élevé que dans l'ensemble de la population des étudiants (85,6%) mais il est encore plus élevé que celui exprimé par les étudiants non boursiers (76%).

**Niveau de satisfaction des boursiers et des non boursiers sur les conditions sociales**



Source : Enquête EIDSES

Le tableau ci-après indique les améliorations qui, selon les étudiants enquêtés, pourraient être apportées aux conditions sociales. Confirmant les insuffisances notées dans le logement des étudiants et l'ampleur des besoins en matière de restauration (voir section V), les conditions d'hébergement et la restauration sont apparues, aux yeux de la majorité des étudiants enquêtés, comme les domaines prioritaires nécessitant des améliorations.

**Classement des améliorations possibles**

Domaines	% des répondants
Conditions d'hébergement	62,9
Restauration	54,9
Santé/hygiène	47,9
Conditions de transport	18,9
Autres	11,9

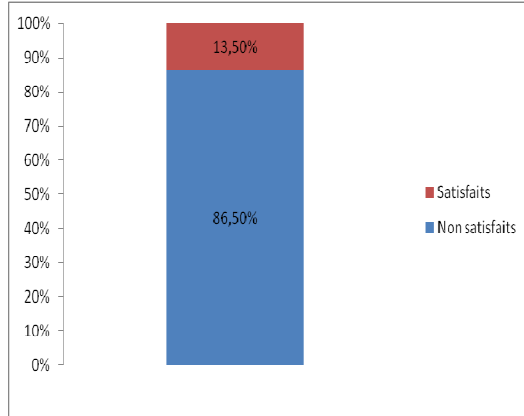
Source : Enquête EIDSES

### 6.3. Niveau de satisfaction et améliorations possibles des conditions d'études

En plus des conditions sociales, l'enquête EIDSES s'est intéressée au niveau de satisfaction des étudiants quant à leurs conditions d'études. Les résultats figurant dans le tableau ci-après indiquent un

niveau de satisfaction encore plus bas que celui concernant les conditions sociales. Ce jugement est très caractéristique de la suspicion que les étudiants nourrissent vis-à-vis de la qualité et de la pertinence des enseignements dispensés dans les universités sénégalaises.

#### Niveau de satisfaction sur les conditions d'études



Source : Enquête EIDSES

Le grand nombre de domaines dans lesquels des améliorations sont le plus attendues sont à la mesure du très faible niveau de satisfaction des étudiants sur leurs conditions d'études. Ces domaines vont de l'augmentation du nombre d'amphi (56,9%), à l'amélioration de la qualité des enseignements (56,1%), à l'accroissement du taux d'encadrement (35,8%) en passant par l'amélioration des relations entre étudiants et enseignants.

#### Classement des améliorations possibles des conditions d'études

Domaines d'amélioration	%
Augmentation du nombre d'amphi/salles de cours	56,9
Qualité des enseignements	56,1
Relations entre étudiants et enseignants	37,6
Disponibilité des supports pédagogiques	36,7
Taux d'encadrement des étudiants	35,8
Système d'évaluation	29,4
Equipped des laboratoire et des salles de TD/TP	22,2
Organisation et conditions de travail dans les laboratoires	20,8
Autres	4,6

Source : Enquête EIDSES

#### 6.4. Consentement et capacité à payer

En plus des améliorations que les étudiants souhaiteraient voir apporter aux conditions d'études, l'enquête EIDSES s'est également intéressée au consentement et à la capacité des enquêtés à payer pour avoir accès à des formations autres que celles actuellement suivies. Ce consentement est donc mis en relation avec le faible niveau de satisfaction des étudiants sur les conditions d'études actuelles.

Les résultats figurant dans les deux tableaux ci-dessous indiquent que, du fait de peu de



satisfaction qu'ils tirent de leur université, plus de la moitié (51,7%) des étudiants enquêtés souhaitent s'inscrire dans un autre établissement. Parmi eux, moins de la moitié (45,5%) souhaitent s'inscrire dans un établissement public.

#### Souhait de s'inscrire dans d'autres établissements

	% de répondants
Oui	51,7
Non	48,3
Total	100

Source : Enquête EIDSES

#### Type d'établissement souhaité

	% de répondants
Public	45,5
Privé	54,5
Total	100

Source : Enquête EIDSES

En relation avec le niveau de satisfaction des étudiants sur leurs conditions d'études, l'enquête EIDSES a cherché à savoir, à travers le consentement et la capacité à payer des étudiants, l'importance que ces derniers attachent à l'amélioration des conditions d'études ainsi que l'évaluation qu'ils font de l'effort financier à fournir pour atteindre ce résultat. Les données des tableaux ci-après indiquent que seul un cinquième (19,7%) des étudiants souhaitant s'inscrire dans d'autres établissements consentiraient à payer des droits d'inscription de moins de 10.000 francs par an. En revanche, plus de la moitié des étudiants (51,7%) accepteraient de payer des droits d'inscription variant entre 20.000 et 30.000 francs. A ces droits d'inscription, près des deux tiers (59,5%) d'entre eux seraient prêts à ajouter des frais de scolarité d'au moins 25.000 francs par mois.

#### Consentement à payer

	% de répondants
Oui	49,6
Non	50,4
Total	100

Source : Enquête EIDSES

#### Capacité à payer

	% de répondants
<b>Droits d'inscription (en francs)</b>	
Moins de 10000	19,7
Entre 10000-15000	19,2
Entre 15000-20000	9,5
Entre 20000-30000	13,3
Plus de 30000	38,4

Total	100,0
<b>Frais de scolarité mensuels (en francs)</b>	
Moins de 25000	40,5
Entre 25000-30000	18,0
Entre 30000-45000	10,6
Entre 45000-55000	10,3
Entre 55000-75000	8,0
Entre 75000-100000	8,0
Plus de 100000	4,6
Total	100,0

Source : Enquête EIDSES

# Annexe 1

## Tableaux

**Tableau 1A : Composition de l'échantillon par université**

	Femmes	Hommes	total
<b>UCAD</b>			
F.A.S.E.G.	90	150	240
F.L.S.H.	180	270	450
F.M.P.O.S.	30	60	90
F.S.J.P.	60	150	210
F.S.T.	50	100	150
FASTEF	30	30	60
Total	399	851	1200
<b>UGB</b>			
UFR	6	33	38
SAT	8	17	24
SEG	11	28	40
SJP	31	66	98
TOTAL UGB	56	144	200
<b>Thiès</b>			
SAT	2	12	14
SEG	3	6	9
SJP	4	11	15
LSH	12	25	37
TOTAL UGB	21	54	75
<b>Ziguinchor</b>			
SAT	2	12	14
SEG	3	6	9
SJP	4	11	15
LSH	12	25	37
TOTAL UGB	21	54	75

### Niveau d'instruction du père

Niveau	Nombre	En %
Aucun	153	12,9
Ecole coranique	227	19,2
Primaire	98	8,3
Secondaire	269	22,7

Supérieur	437	36,9
Total	1184	100

### Niveau d'instruction de la mère

Niveau	Nombre	En %
Aucun	506	37,2
Ecole coranique	150	11
Primaire	211	15,5
Secondaire	354	26,0
Supérieur	141	10,4
Total	1362	100

### Statut professionnel du père

Statut	Nombre	En %
Indépendant non agricole	106	9
indépendant agricole	128	10,8
Cadre supérieur	261	22,1
Cadre moyen	164	13,9
Ouvrier	61	5,2
Employé	113	9,6
Chomeur	15	1,3
Inactif/retraité	177	15
Autres	155	13,1
Total	1180	100

### Distribution des boursiers selon le revenu mensuel des parents

Tranche de revenu	Nombre	Pourcent.
Moins de 50 000	119	21,8%
Entre 50000-75000	58	10,6%
Entre 75000-100000	37	6,8%
Entre 100000-125000	39	7,2%
Entre 125000-150000	26	4,8%
Entre 150000-200000	54	9,9%
Entre 200000-250000	41	7,5%
Entre 250000-300000	43	7,9%
Plus de 300000	128	23,5%
Total	545	100,0%

### Distribution des boursiers selon le niveau d'instruction et le statut professionnel des parents

	Nombre	%
<b>Niveau d'instruction du père</b>		
Aucun	127	14,9
Ecole coranique	182	21,3
Primaire	86	10,1
Secondaire	212	24,9
Supérieur	246	28,8
Total	853	100,0
<b>Statut professionnel du père</b>		
Indépendant non agricole	83	9,8

indépendant agricole	103	12,1
Cadre supérieur	145	17,1
Cadre moyen	118	13,9
Ouvrier	50	5,9
Employé	80	9,4
Chômeur	11	1,3
Inactif/retraité	134	15,8
Autres	125	14,7
Total	849	100,0

### **Bénéficiaires des oeuvres universitaires**

	Nombre	%
Bénéficiaires	1270	82,7
Non bénéficiaires	265	17,3
Total	1535	100

### **Niveau de satisfaction sur les conditions sociales**

	% des répondants
Satisfaits	14,4
Non satisfaits	85,6
Total	100,0

### **Niveau de satisfaction sur les conditions sociales des boursiers et des non boursiers**

	Boursiers	Non boursiers	Ensemble
Satisfaits	10,7	24,0	14,4
Non satisfaits	89,3	76,0	85,6

### **Niveau de satisfaction sur les conditions d'études**

	% des répondants
Satisfaits	13,5
Non satisfaits	86,5
Total	100,0

## Annexe 2

### EQUITE ET INCIDENCE DES DEPENSES SOCIALES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Jun 2010  
Numéro du questionnaire

Université.....\_/\_/\_/\_  
Faculté / UFR.....\_/\_/\_/\_  
Département .....\_/\_/\_/\_  
Filière.....\_/\_/\_/\_  
Nom et Prénoms enquêté (facultatif) .....\_/\_/\_/\_

Date de l'interview (jj/mm/aaaa) \_\_\_\_/\_\_\_\_/2010  
Heure de début.....  
Heure de fin.....  
Nom de l'Enquêteur \_\_\_\_\_

#### Note introductive

Présentez-vous à l'étudiant(e) enquêté(e) : « j'effectue, pour le compte du Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES), une enquête sur les dépenses sociales dans l'enseignement supérieur. Votre opinion et l'information que vous allez nous fournir seront utilisées pour améliorer la qualité des services offerts par les universités publiques. Aussi, l'exactitude de vos réponses est un élément essentiel de la réussite de ce projet de recherche en vue d'un développement futur des universités et établissements d'enseignement supérieurs du Sénégal.

Observations :

---

---

---

---

## I – INFORMATIONS GENERALES SUR L'ETUDIANT(E)

Num	Question	Modalité	Réponse
Q.1.1	Quelle est votre nationalité ?	1. Sénégal 2. Autres pays de l'Afrique de l'Ouest 3. Afrique du nord 4. Afrique de l'est 5. Afrique centrale 6. Autre	/_/_/
Q.1.2	Sexe de l'enquêté(e) ?	1. Homme 2. Femme	/_/_/
Q.1.3	Quel était votre âge lors de votre dernier anniversaire ?	.....	/_/_/
Q.1.4	Quel est votre lieu de naissance ?	.....	
Q.1.5	Dans quel établissement êtes-vous inscrit(e) actuellement ?	.....	/_/_/_/
Q.1.6	Depuis quand êtes vous inscrit dans cet établissement ?	.....	/_/_//_/_//_/_//_/_/
Q.1.7	Dans quelle filière êtes-vous inscrit (e) actuellement ?	.....	
Q.1.8	Dans quelle année d'études êtes-vous inscrit (e) actuellement ?	1. 1ère année 2. 2ème année 3. 3ème année /licence 4. 4ème année /Master I 5. 5ème année /Master II 6. 6ème année /3 <sup>ième</sup> cycle 7. 7ème année /3 <sup>ième</sup> cycle 8. Spécialisation	/_/_/
Q.1.9	Avez-vous déjà doublé une année d'étude ?	1. Oui 2. Non ( <b> passez à Q.1.11</b> )	/_/_/
Q.1.10	Si oui, combien de fois ?		/_/_/
Q.1.11	Avez-vous changé d'établissement ?	1. Oui 2. Non ( <b> passez à Q.1.13</b> )	/_/_/
Q.1.12	Si oui, dans quel établissement étiez-vous auparavant ?	..... ..... .....	
Q.1.13	Quel est votre statut matrimonial ?	1. Marié (e) 2. Célibataire 3. Divorcé(e) 4. Veuf (ve)	/_/_/
Q.1.14	Combien d'enfants avez-		/_/_//_/_/

	vous ?		
<b>Q.1.15</b>	Où résidez-vous actuellement?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Résidence universitaire</li> <li>2. Autre résidence gérée par une association ou une collectivité locale, etc.</li> <li>3. Location chez des particuliers</li> <li>4. Chez les parents (père et /ou mère) (<b> passez à Q.1.17</b>)</li> <li>5. Autre membre de la famille (<b> passez à Q.1.17</b>)</li> <li>6. Autre endroit (<b> passez à Q.1.17</b>)</li> </ol>	/ _ /
<b>Q.1.16</b>	Si vous êtes en résidence ou en location, quel est le montant du loyer que vous payez ?		/ _ / _ / _ / _ / _ / _ /
<b>Q.1.17</b>	Etes-vous seul(e) dans la chambre/pièce que vous occupez ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui (<b> passez à Q.1.19</b>)</li> <li>2. Non</li> </ol>	/ _ /
<b>Q.1.18</b>	Si non, avec combien de personnes partagez-vous la chambre/pièce que vous occupez ?		/ _ // _ /
<b>Q.1.19</b>	A quelle distance se situe votre lieu de résidence par rapport à votre établissement ? (km)		/ _ / _ /
<b>Q.1.20</b>	Combien de temps mettez-vous pour vous rendre à votre établissement ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Moins 5mn</li> <li>2. Entre 5mn -15 mn</li> <li>3. Entre 15mn-30 mn</li> <li>4. Entre 30mn-1 heure</li> <li>5. Entre 1 à 2 heures</li> <li>6. Plus de 2 heures</li> </ol>	/ _ /
<b>Q.1.21</b>	Quel est votre zone de résidence d'origine ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Zone rurale</li> <li>2. Zone urbaine</li> <li>3. Etranger</li> </ol>	/ _ /
<b>Q.1.22</b>	Quelle est votre région d'origine ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dakar</li> <li>2. Diourbel</li> <li>3. Fatick</li> <li>4. Louga</li> <li>5. Kaolack</li> <li>6. Kaffrine</li> <li>7. Kédougou</li> <li>8. Kolda</li> <li>9. Matam</li> <li>10. St Louis</li> <li>11. Sédhiou</li> <li>12. Tambacounda</li> <li>13. Thiès</li> <li>14. Ziguinchor</li> <li>15. Etranger</li> </ol>	/ _ / _ /



<b>Q.1.23</b>	Où avez fait vos études ?	<b>Primaire</b> 1. Zone rurale 2. Zone urbaine 3. Etranger	/__/
		<b>Secondaire</b> 1. Zone rurale 2. Zone urbaine 3. Etranger	/__/
<b>Q.1.24</b>	Quel est le statut de l'établissement dans lequel vous avez obtenu le baccalauréat ?	1.Public 2. Privé	/__/

## II – STATUT SOCIO-ECONOMIQUE DES PARENTS

<b>Q.2.1</b>	Votre père est –il encore vivant ?	1. Oui 2. Non ( <b> passez à Q.2.5</b> )	/__/
<b>Q.2.2</b>	Si oui, où vit-il actuellement ?	1. Zone rurale 2. Zone urbaine 3. Etranger	/__/
<b>Q.2.3</b>	Quel est le niveau d'instruction de votre père ?	1. Aucune instruction 2. Ecole coranique 3. Primaire 4. secondaire 5. Supérieur	/__/
<b>Q.2.4</b>	Quel est le statut socio professionnel du père? ( <i>à définir dans le manuel</i> )	1. Indépendant non agricole 2. Indépendant agricole 3. Cadre supérieur 4. Profession intermédiaire 5. Ouvrier 6. Employé 7. Chômeur 8. Inactif 9. Autres	/__/
<b>Q.2.5</b>	Votre mère est elle encore vivante ?	1. Oui 2. Non ( <b> passez à Q.2.9</b> )	/__/
<b>Q.2.6</b>	Si oui où vit-elle actuellement ?	1. Zone rurale 2. Zone urbaine 3. Etranger	/__/
<b>Q.2.7</b>	Quel est le niveau d'instruction de votre mère ?	1. Aucune instruction 2. Ecole coranique 3. Primaire 4. secondaire 5. Supérieur	/__/
<b>Q.2.8</b>	Quel est le statut socio professionnel de la mère? ( <i>à définir dans le manuel</i> )	1. Indépendant non agricole 2. Indépendant agricole 3. Cadre supérieur 4. Profession intermédiaire 5. Ouvrier 6. Employé 7. Chômeur 8. Inactif 9. Autres	/__/

<b>Q.2.9</b>	Si vos parents ne vivent pas, avez-vous un(e) tuteur/tutrice ?	1. Oui 2. Non ( <b> passez à Q.2.12</b> )	/__/
<b>Q.2.10</b>	Si oui quel est le niveau d'instruction de votre tuteur/tutrice ?	1. Aucune instruction 2. Ecole coranique 3. Primaire 4. Secondaire 5. Supérieur	/__/
<b>Q.2.11</b>	Quel est le statut socio professionnel du tuteur? ( <i>à définir dans le manuel</i> )	1. Indépendant non agricole 2. Indépendant agricole 3. Cadre supérieur 4. Profession intermédiaire 5. Ouvrier 6. Employé 7. Retraité 8. Chômeur 9. Inactif 10. Autres	/__/_/
<b>Q.2.12</b>	Quel est le revenu mensuel de vos parents ou de la personne qui prend en charge vos études ( <i>en francs</i> ) ?	1-Moins de 50.000 2-Entre 50.000-75.000 3-Entre 75.000-100.000 4-Entre-100.000-125.000 5-Entre 125.000-150.000 6-Entre 150.000-200.000 7-Entre 200.000-250.000 8-Entre 250.000-300.000 9-Plus de 300.000	/__/

### III – BOURSES ET AUTRES SOURCES DE REVENUS

Num	Question	Modalité	Reponse
<b>Q.3.1</b>	Êtes-vous bénéficiaire actuellement ?	1. Oui 2. Non a. Bourse sénégalaise b. Aide (gouvernement, collectivités locales, etc.) c. Bourse étrangère <b>(si non aux trois questions passez à Q.3.6)</b>	/__/ /__/ /__/
<b>Q.3.2</b>	Depuis quelle année en êtes-vous bénéficiaire ?	a. Bourse sénégalaise b. Aide (gouvernement, collectivités locales, etc.) c. Bourse étrangère	/__/_/_/_/_/ /__/_/_/_/_/ /__/_/_/_/_/
<b>Q.3.3</b>	Quel en est le montant annuel ?	a. Bourse sénégalaise b. Aide (gouvernement, collectivités locales, etc.) c. Bourse étrangère	/__/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ /__/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ /__/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/
<b>Q.3.4</b>	Quelle est la périodicité de son paiement ?	1. Par mois 2. Par trimestre 3. Par semestre 4. Versement annuel	/__/
<b>Q.3.5</b>	Quelles sont les 3	1. Transport	/__//__/

	principales catégories de dépenses auxquelles vous consacrez votre bourse/aide ? (3 réponses possibles)	2. Nourriture 3. Hébergement 4. Livres 5. Fascicules 6. Autres fournitures 7. Frais de connexion internet 8. Droits d'inscription 9. Envois à des parents 10. Frais médicaux 11. Autres	/ / / / / /
<b>Q.3.6</b>	Avez-vous été bénéficiaire d'une aide ou d'une bourse dans le passé ?	1. Oui 2. Non	/ /
<b>Q.3.7</b>	Avez-vous une autre source de revenus qui vous soit propre ?	1. Oui 2. Non ( <b> passez à Q.3.12</b> )	/ /
<b>Q.3.8</b>	Si oui, quelle est la nature de ces revenus (réponses multiples possibles):	1. Salaire 2. Autres revenus 3. Aide familiale 4. Autres transferts	/ / / / / / / /
<b>Q.3.9</b>	Depuis combien de temps bénéficiez-vous de ces revenus (en mois)?	1. Salaire 2. Autres revenus 3. Aide familiale 4. Autres transferts 5. Autres	/ / / / / / / / / / / / / / /
<b>Q.3.10</b>	Quel est le montant mensuel de ces revenus (réponses multiples possibles)	1-Moins de 50.000 2-Entre 50.000-75.000 3-Entre 75.000-100.000 4-Entre-100.000-125.000 5-Entre 125.000-150.000 6-Entre 150.000-200.000 7-Entre 200.000-250.000 8-Entre 250.000-300.000 9-Plus de 300.000  1. Salaire 2. Autres revenus 3. Aide familiale 4. Autres transferts 5. Autres	/ / / / / / / / / /
<b>Q.3.11</b>	Quelles sont les principales catégories de dépenses auxquelles vous consacrez ces revenus ? (5 réponses)	1. Transport (mois) 2. Nourriture (mois) 3. Hébergement (mois) 4. Livres (année) 5. Fascicules (année) 6. Autres	/ / / / / / / / / / / / / / / / / / / /

		fournitures (année) 7. Frais de connexion internet 8. Frais d'inscription (année) 9. Frais médicaux (année) 10. Envois à des parents (mois) 11. Autres (année)	
<b>Q.3.12</b>	Bénéficiez-vous des œuvres universitaires ?	1. Oui 2. Non ( <b> passez à Q.3.14</b> )	/_/_/
<b>Q.3.13</b>	Si oui, en quoi consistent ces œuvres universitaires ? <i>(réponses multiples possibles)</i>	1. Logement 2. Soins médicaux 3. Restaurant 4. Autres (préciser)	/_/_/ /_/_/ /_/_/
<b>Q.3.14</b>	Où prenez-habituellement vos repas ?	a. Domicile ( <b> passez à la section IV</b> ) b. Restaurant universitaire c. Restaurant privé d. Autres ( <b> passez à la section IV</b> )	Petit déjeuner/ Déjeuner/ Dîner /_/_/    /_/_/    /_/_/ /_/_/    /_/_/    /_/_/ /_/_/    /_/_/    /_/_/
<b>Q.3.15</b>	Si vous prenez votre repas au restaurant, à combien vous revient-il ?	1. Petit déjeuner 2. Déjeuner 3. Dîner	/_/_/_/_/_/_/_/ /_/_/_/_/_/_/_/ /_/_/_/_/_/_/_/

## IV- DEPENSES

Q.4.0	Combien dépensez-vous-en :	Montant (francs CFA) 1-Moins de 5.000 2-Entre 5.000-10.000 3-Entre 10.000-20.000 4-Entre-20.000-30.000 5-Entre 30.000-50.000 6-Entre 50.000-75.0000 7-Entre 75.000-100.000 8-Entre 100.000-150.000 9- Plus de 150.000	Qui prend en charge ces dépenses ? 1. Vous- même 2. Père et /ou mère 3. Frère/sœur 4. Tuteur 5. Autres
Q.4.1	Transport (mois)	/_/_	/_/_
Q.4.2	Nourriture (mois)	/_/_	/_/_
Q.4.3	Logement (mois)	/_/_	/_/_
Q.4.4	Livres (année)	/_/_	/_/_
Q.4.5	Fascicules (année)	/_/_	/_/_
Q.4.6	Autres fournitures (année)	/_/_	/_/_
Q.4.7	Frais d'inscription (année)	/_/_	/_/_
Q.4.8	Frais médicaux (année)	/_/_	/_/_
Q.4.9	Frais de connexion internet	/_/_	/_/_
Q.4.9	Autres (année)	/_/_	/_/_

## V - FREQUENTATION D'AUTRES ETABLISSEMENTS /FORMATIONS

Num	Question	Modalité	Réponse
Q.5.1	Êtes-vous inscrit dans un autre établissement/formation ?	1. Oui 2. Non ( <b>passez à la Q.5.6</b> )	/_/_
Q.5.2.	Si oui dans quelle filière ?	1. Droit 2. Economie 3. Gestion/comptabilité/finances/management 4. Informatique 5. Interprétariat/traduction 6. Journalisme 7. Lettres/sciences humaines 8. Médecine/santé 9. Sciences 10. Tourisme/hôtellerie 11. Autres	/_/_//_/_
Q.5.3	Si oui, l'établissement/formation est-il payant ?	1. Oui 2. Non	/_/_
Q.5.4	Combien payez-vous pour les droits d'inscription ?		_/_/_/_/_/_/_/_
Q.5.5	Combien payez-vous pour les frais de scolarité annuels		_/_/_/_/_/_/_/_
Q.5.6	Souhaitez-vous vous inscrire	1. Oui 2. Non ( <b>passez à la section VI</b> )	

	dans un autre établissement/formation ?		/ _ /
<b>Q.5.7</b>	Si oui, dans type d'établissement ?	1. Public 2. Privé	/ _ /
<b>Q.5.8</b>	Dans quelle filière ?	1. Droit 2. Economie 3. Gestion/comptabilité/finances/management 4. Informatique 5. Interprétariat/traduction 6. Journalisme 7. Lettres/sciences humaines 8. Médecine/santé 9. Sciences 10. Tourisme/hôtellerie 11. Autres	/ _ / _ /
<b>Q.5.9</b>	Etes-vous prêt à payer pour cette formation ?	1. Oui 2. Non ( <b> passez à la section VI</b> )	/ _ /
<b>Q.5.10</b>	Si oui, combien êtes-vous prêt à payer en droits d'inscription annuels :	1. Moins de 10.000 francs 2. Entre 10.000-15.000 francs 3. Entre 15.000-20.000 francs 4. Entre 20.000-30.000 francs 5. Plus de 30.000 francs	/ _ /
<b>Q.5.11</b>	Combien êtes-vous prêt à payer en frais de scolarité mensuels ?	1. Moins de 25.000 francs 2. Entre 25.000francs-30.000 francs 3. Entre 30000-45.000 francs 4. Entre 35000-55.000 francs 5. Entre 55000-75.000 6. Entre 75000-10.0000 francs 7. Plus de 100.000 francs	/ _ /

## VI – NIVEAU DE SATISFACTION

<b>Q.6.1</b>	A votre avis, quelles sont les dépenses qui vous semblent prioritaires ?	1. Dépenses d'investissement (construction et équipements) 2. Dépenses de fonctionnement (enseignement/recherche) 3. Dépenses sociales (bourses et œuvres universitaires) pour tous les étudiants 4. Dépenses sociales pour les étudiants les plus nécessiteux 5. Autres (préciser)	/ _ / / _ / / _ /
<b>Q.6.2</b>	A votre avis, quelles sont les possibilités d'amélioration du financement de l'enseignement supérieur ?	6. Augmentation du financement public 7. Augmentation des ressources propres 8. Augmentation des droits d'inscription 9. Autres (préciser)	/ _ / / _ / / _ /

<b>Q.6.3</b>	Êtes-vous satisfait des conditions sociales actuelles ?	1. Oui ( <b>passez à la Q.6.5</b> ) 2. Non	/_ /
<b>Q.6.4</b>	Si non, quelles sont les améliorations possibles ?	1. Conditions d'hébergement 2. Restauration 3. Santé/hygiène 4. Conditions de transport 5. Autres	/_ / /_ / /_ /
<b>Q.6.5</b>	Êtes-vous satisfait des conditions d'études actuelles ?	1. Oui ( <b>FIN</b> ) 2. Non	/_ /
<b>Q.6.6</b>	Si non, quelles sont les améliorations possibles ? <i>(trois réponses possibles)</i>	1. Relations entre étudiants et enseignants 2. Augmentation du nombre d'amphi/salles de cours 3. Taux d'encadrement des étudiants 4. Qualité des enseignements 5. Pertinence du système d'évaluation 6. Equipements des laboratoires et des salles de TD et de TP 7. Disponibilité de supports pédagogiques (manuels, fascicules, accès à internet...) 8. Organisation et conditions de travail dans les laboratoires et/ou les groupes de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) 9. Autres (préciser)	/_ / /_ / /_ /